

<http://gec.venissieux.org/Point-accessibilite>



Point accessibilité

- La lettre -



Date de mise en ligne : vendredi 16 octobre 2020

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Avant 2005 et la Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, Vénissieux avait déjà inscrit la question de l'accessibilité dans la programmation des opérations de réhabilitation et de construction.

Les nouvelles réalisations intègrent les critères d'accessibilité à tous les handicaps : Bizarre ! en 2016, le groupe scolaire Flora Tristan en 2017, la nouvelle Cuisine centrale et la Maison des services publics de Vénissieux en 2019. La Ville de Vénissieux cherche à inclure la question du handicap au coeur de toutes les politiques menées sur son territoire.

Nous avons créé avec le CRESS un Observatoire du sport et du handicap pour l'inclusion des personnes handicapées dans la pratique sportive.

Tous les équipements culturels municipaux oeuvrent pour faciliter l'accès des publics en situation de handicap. Un référent handicap a été mis en place au sein de l'École de Musique. Le cinéma est équipé depuis 2014 de boucles magnétiques pour les mal-entendants et d'un système d'audio-description pour les mal-voyants.

La Ville porte une attention particulière aux enfants. Une classe autistique a été créée au sein du groupe scolaire Anatole France. La Ville accompagne également le Centre d'action médico sociale précoce Odynéo dans sa relocalisation à Vénissieux : cette structure assure une mission de soin et d'accompagnement des enfants porteurs de handicap et de ressource régionale dans le domaine de la grande prématurité.

L'accélération de la dématérialisation des démarches administratives et des services nous permettra de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap.

Enfin, la Ville reste très vigilante quant au recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Sur ce mandat, nous poursuivrons nos engagements et nos efforts pour la mise en accessibilité de nos bâtiments, de nos espaces publics et des services offerts, afin de garantir l'égalité d'accès de tous les citoyens au service public municipal.